

Procès-verbal

Réunion du comité directeur de l'Entente volontaire de l'efficacité énergétique
des décodeurs de télévision payante au Canada (EVEEDC)

1 août 2019, 13 h (heure avancée de l'Est), par téléphone

Membres du comité directeur présents:

Mac Balacano (Bell)
Lorenza DeTeresa (Vidéotron)
Debbie Fitzgerald (CableLabs)
Livia Nascimento (CommScope)
Matthew Newman (Technicolor)
Augustine Orumwense (RNCAN)
Cynthia Rathwell (Shaw)
Ian Schroeder (DISH)
Erick Wenzel (Cogeco)

Autres participants:

Paul Hudson (conseiller pour CableLabs)
Tom Kelleher (CommScope)
Tanya Knops (Shaw)
Rob Turner (CommScope)

Mr. Balacano a ouvert la séance à 13 h 05.

M. Hudson a rappelé à tous que cette réunion se déroulerait conformément à la déclaration consultative sur la Loi sur la concurrence adoptée dans le cadre de l'EVEEDC (CEEVA en anglais), notamment que les parties ne discuteraient pas des questions de tarification ou d'autres sujets liés à la concurrence.

Le Comité a approuvé le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2019 tel que présenté par le président.

Le Comité a approuvé le rapport annuel révisé tel que distribué le 17 juillet 2019.

Le comité a autorisé CableLabs à publier sur le site web CEEVA un résumé du rapport annuel, sous réserve de la diffusion aujourd'hui d'un nouveau projet et de la possibilité pour les signataires de formuler des objections ou de proposer des révisions, et ce, jusqu'au 8 août 2019.

Le Comité poursuit les discussions pour l'adoption d'un éventuel accord sur l'énergie pour les petits équipements de réseau. RNCAN a fait état des efforts déployés pour recruter TELUS au sein de l'EVEEDC.

En principe, le Comité devrait tenir sa prochaine rencontre annuelle en personne le 18 juin 2020 à Ottawa.

La séance a été levée à 13 h 36.

Procès-verbal présenté par Mac Balacano, président.

Mac Balacano, président

Ordre du jour

Réunion du comité directeur relativement à l'Accord volontaire d'efficacité énergétique des décodeurs de la télévision payante canadienne (CEEVA)

1er août 2019, 13 h HAE

1. Rappel de la politique de la Loi sur la concurrence
2. Approbation du [procès-verbal de la réunion du 18 juin 2019](#)
3. Mettre à jour et voter sur le rapport annuel
4. Révision du projet de déclaration publique et autorisation de publication sur le site Web
5. Toute mise à jour sur la discussion sur le petit équipement de réseau
6. Planifier les prochaines réunions